



COVID-19 ANALYSES

3 juin 2021

- **Martine Lévesque**, Professeure adjointe en ergothérapie, École de réadaptation, Université de Montréal et chercheure membre du CREMIS
- **Elyse Tratt**, Coordinatrice de recherche, Illiap Paanganik Qaujisarniq, Institut Lady Davis, Hôpital Général Juif

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES PERSONNES AUTOCHTONES : ÉGALITÉ DES FINS, ASYMÉTRIE DES MOYENS

Cet hiver, dans le contexte des mesures sanitaires qui visaient à réduire la propagation de la COVID-19, le Québec entier faisait l'objet d'un couvre-feu de 20h à 5h qui, en cas de non-respect, imposait de lourdes amendes aux contrevenants. Au moment de cette décision, les personnes en situation d'itinérance ne faisaient pas exception : selon le premier ministre Legault, les places en refuges étaient suffisantes pour qu'elles puissent respecter les règles communes [1].

Cette décision socio-sanitaire a contribué à fragiliser plus encore qu'elle ne l'était la vie de Raphaël Napa André, un homme Innu de Matimekush-Lac John en situation d'itinérance à Montréal, qui avait l'habitude de dormir à la Porte Ouverte. Cet organisme communautaire avait dû fermer ses portes la nuit pour cause d'éclosion de Covid-19. M. André s'était alors réfugié dans une toilette portative chimique tout près. On l'y retrouvera le lendemain, sans vie.

Les règles allaient pourtant demeurer les mêmes pour tous [2], sans quoi, selon le premier ministre, « n'importe qui pourrait faire semblant d'être sans-abri »[3].

La mort de M. André et l'application non-différenciée du couvre-feu génèrent pour nous une série de questions et réflexions. Ci-dessous, elles abordent tantôt des principes théoriques, tantôt des expériences de recherche en territoire autochtone, avec pour toile de fond la question des valeurs sociales d'égalité et d'équité. Notre point de chute, centré sur les relations interpersonnelles entre chercheurs allochtones et autochtones, mise sur l'équité et l'identification des asymétries nécessaires de moyens qui en découlent.

A. Quand l'égalité renforce l'inégalité

Les limites des approches populationnelles fondées sur l'égalité, en contexte pandémique comme lors d'autres campagnes de prévention de la santé publique, sont mises en évidence depuis près de 15 ans déjà. En 2008, Frohlich et Potvin [4] montraient, en s'appuyant notamment sur la littérature abordant les inégalités sociales liées au tabagisme, que la mise en œuvre élargie de politiques de santé publique tend à creuser les écarts de santé entre groupes sociaux. La réussite des campagnes tous azimuts de prévention ou de promotion de la santé est en effet contrainte par une réalité inéluctable : les conditions de départ des individus ou des groupes auxquels elles s'adressent. Les personnes marginalisées sont, de fait, confrontées à des contextes et conditions qui les placent à risque d'être exposés à d'autres risques, sans disposer des ressources nécessaires pour y faire face – un toit, par exemple, pour respecter le couvre-feu. Ces 'conditions de départ' renvoient à ce que l'épidémiologie sociale qualifie de « cause fondamentale » [4]. La pauvreté, par exemple, explique pourquoi une campagne élargie de promotion d'une alimentation saine – impliquant l'achat de fruits et légumes frais – ne produira vraisemblablement pas les mêmes effets dans le quartier St-Michel que dans l'Ouest de l'Île de Montréal, arrondissement plus riche. La notion de cause fondamentale permet ainsi de comprendre comment des mesures populationnelles élargies, bien que se voulant égalitaires, peuvent accroître les inégalités sociales de santé [4].

Suite au décès de M. André, la Cour supérieure du Québec a finalement suspendu l'application du couvre-feu pour les personnes en situation d'itinérance [5]. Si l'on peut comprendre l'intérêt, à grande échelle, de cette mesure sanitaire extrême, la logique initiale du gouvernement soulève néanmoins des questions : pourquoi cet attachement au principe d'égalité, comme valeur et fondement de nos systèmes et services publics? Ce principe d'égalité s'actualise-t-il au détriment d'autres principes, tel l'équité? La résistance de nos politiciens à reconnaître l'existence du racisme systémique, y compris suite au décès de Joyce Echaquan à l'hôpital de Joliette, n'est probablement pas étrangère : que dirait en effet un tel aveu

sur l'égalité de traitement (*i.e.* des moyens) dans nos systèmes de santé? Cette résistance peut dès lors apparaître comme le reflet d'une difficulté à prendre en considération à la fois les moyens et les fins lorsqu'il est question des principes et des valeurs sociales en santé.

Dans sa chronique du 14 novembre 2020 [6], Jean-François Lisée défend l'idée selon laquelle la reconnaissance du racisme systémique correspondrait à un « appel assumé à l'inégalité » au sein de la société québécoise : inégalité dans l'investissement de ressources, dans les services publics en santé (*e.g.*, cliniques autochtones), dans les pratiques professionnelles (*e.g.*, donner accès aux approches culturelles) et dans les collaborations qui s'imposent (*e.g.*, avec les organismes communautaires autochtones). Il déplore, sinon méprise le principe même de cette inégalité de moyens, soulignant qu'il s'agirait d'une forme de racisme positif, dénonçant alors l'inégalité dont seraient victimes d'autres groupes sociaux, notamment les Blancs défavorisés de l'est de Montréal, si de telles mesures étaient mises en place. S'il met donc en cause l'inégalité des moyens, il ne dit rien des inégalités sociales de santé qui touchent les Premiers Peuples, de leurs conditions de départ et des causes fondamentales en jeu, incluant le colonialisme et les traumatismes intergénérationnels qu'il provoque. La prise en compte de ces éléments est pourtant cruciale si l'on souhaite tendre vers une égalité dans les fins, soit le bien-être et la santé de tous.

B. Qu'en est-il de la recherche en collaboration avec les Premiers Peuples?

Nous nous sommes posé la question de savoir si — et comment — l'impératif social d'égalité a pu s'immiscer et affecter nos activités de recherche en contexte de santé autochtone. À partir de notre expérience de terrain, l'une en territoire cri et l'autre au Nunavik, nos échanges et questionnements sur les défis d'ordre relationnel, *i.e.* à l'échelle des interactions avec des membres des communautés, nous ont conduites à retourner sur les pas de

notre assimilation de la recherche participative afin d'en examiner les angles morts.

Les fondements philosophiques de la recherche participative liée aux traditions émancipatrices font la promotion de valeurs et d'un idéal démocratique : on préconise entre autres la réciprocité, dans l'apprentissage et la répartition des bénéfices de la recherche, et le partage du pouvoir décisionnel à toutes les étapes de la recherche [7]. La mise en œuvre de ces principes découlera de l'engagement des membres de communautés concernées dans l'échange et le dialogue sur les motifs et conséquences d'activités de recherche. On cible l'aplanissement du différentiel de pouvoir, et la rectification de nombreuses injustices, épistémiques et systémiques. L'approche « à double perspective », qui s'observe de plus en plus, vise également l'échange et l'intégration des connaissances et méthodes scientifiques euro-centriques avec les paradigmes et épistémologies autochtones.

Notre expérience nous apprend toutefois que, bien que ces principes et objectifs à visées égalitaires soient essentiels, ils demeurent insuffisants. À tort, nous avons pensé que l'accueil et le respect des savoirs d'expérience, la non-hiérarchisation des savoirs et la prise de décision partagée seraient garants de l'engagement des partenaires communautaires dans le dialogue autour de la recherche. Il n'en a rien été, et ce, même lorsque les ententes ont été signées et que l'entrée sur le terrain s'est effectuée selon les règles de l'éthique. Notre choc, face à la méfiance de certains et l'impassibilité du regard d'autres, ainsi que la fragilité d'un lien toujours en construction, nous ont forcées à développer notre capacité à percevoir et « attraper » la perche dissimulée, mais parfois bien tendue : « Vous vous appelez Lévesque? Mais savez-vous ce que René Lévesque a fait aux Cris? » Cette question a été posée à l'une d'entre nous en début de rencontre lors d'une visite en communauté crie. Elle a supposé, au retour, de fouiller l'histoire des relations entre l'ancien premier ministre du Québec et les Cris, à l'époque de la fondation de la compagnie aérienne Air Creebec. Les compétences entrepreneuriales, l'initiative et l'esprit d'affaire des Cris avaient été

bafoués, mis en doute et méprisés publiquement par René Lévesque lui-même. Identifier, apprendre et relater notre compréhension de ce pan de l'histoire, en assurant à nos interlocuteurs notre intention de ne pas la répéter, nous a permis de renforcer la confiance et de faciliter le dialogue.

Un deuxième apprentissage s'est produit lors d'une visite dans un village inuit du Nunavik, dans le cadre d'un projet de recherche participative sur le dépistage du cancer du col de l'utérus. La chercheuse connaissait bien la région, y ayant déjà vécu et travaillé. Elle arrivait d'une autre communauté où tout s'était déroulé à merveille. Malgré un lien préétabli et des pratiques respectueuses, la participation fut limitée et les interactions somme toute tendues. Un silence était descendu sur le village et l'humeur des gens. La chercheuse, déçue et perplexe, n'apprit qu'au retour, via un article de CBC, que le décès d'une personne très chère était survenu au moment de son séjour : la communauté était en deuil. Réaliser que même de longs séjours en communauté ne sont pas garants d'une proximité des liens, dans la durée, fut une leçon d'humilité.

C. Bâtir la relation de confiance : les asymétries nécessaires

Ces exemples font partie d'un ensemble d'expériences plus larges qui nous amène à réfléchir au processus de construction de la confiance dans la relation — souvent mise de l'avant comme condition d'engagement dans la recherche des communautés autochtones, sans pour autant que les moyens d'y parvenir ne soient énoncés [8]. Nous avons alors réfléchi à notre responsabilité spécifique en contexte de réconciliation, et cela jusqu'à l'échelle des relations interpersonnelles. Nous avons retenu l'importance, lorsqu'une personne nous accueille, de nous informer auprès d'elle et de la laisser nous guider sur ce qu'il est, selon elle, important de savoir et d'apprendre sur sa communauté — et, par exemple, sur son histoire. La suite logique consiste à faire montre de son intérêt et de son engagement en « faisant ses devoirs » et en apprenant de celles et ceux qui nous accueillent. Au-delà du message explicite, « la leçon à apprendre » peut se

[1] Point de presse du 6 janvier 2021 (voir ➡ [minute 35](#))

[2] ➡ [Legault refuse d'exempter les itinérants](#)

[3] ➡ [Couvre-feu: Legault craint que certains s'improvisent sans-abri](#)

[4] ➡ Frohlich, KL & Potvin, L. (2008). [The Inequality Paradox: The Population Approach and Vulnerable Populations](#). *American Journal of Public Health*. 98(2):216-21. DOI: [10.2105/AJPH.2007.114777](#)

[5] ➡ [Itinerance et couvre-feu : compassion sélective](#)

[6] ➡ [Reconnaissance du racisme systémique](#)

[7] Cargo M, Mercer S. *The Value and Challenges of Participatory Research: Strengthening its Practice*. *Annu Rev Public Health*. 2008;29:325–50.

[8] FNQLHSSC & AFNQL. 2019. *First Nations in Québec and Labrador's Research Protocol Companion Guide*.

révéler à travers des indices. Une anecdote ou une blague peut revêtir un sens particulier : il faut être à l'écoute. Le rapport à l'autre nécessite également une forme particulière de réflexivité, exigeant de comprendre ce que nous représentons pour l'autre, et cela dans une perspective sociohistorique. Enfin, nous avons compris l'importance que revêt le respect de ce qui est privé, mais aussi la patience et la réserve, quitte à accepter ne devoir pas tout savoir des autres, ou tout comprendre des communautés.

Ces quelques propositions sont fondées sur la reconnaissance des dynamiques de pouvoir inhérentes à la relation entre allochtones et membres de communautés autochtones. Elles renvoient aussi aux principes d'humilité et de sécurité culturelles, situées au fondement d'un nombre croissant de formations destinées aux professionnels de la santé. Parce qu'elles portent la promesse d'approches interpersonnelles équitables, ces valeurs sont également fondamentales en recherche. Elles se situent au cœur d'une responsabilité, en contexte de réconciliation, de contribuer à la rectification des injustices perpétrées à travers l'histoire, et auxquelles la recherche a elle-même contribué. À l'échelle collective, et jusqu'à nos décideurs, l'humilité et la sécurité culturelles permettraient peut-être de renforcer l'équité des moyens et de tendre vers l'égalité des fins.

